

Réseau Mobilifées

Mobilifées, le nouveau réseau de transports publics près de chez vous !

Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la gratuité aux usagers, un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives.

Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transport régionaux.

L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile.

Mobilifées offrira des liaisons entre les 16 communes du territoire et facilitera l'accès autour des 3 principales villes : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud.

Un renforcement de la liaison de Retiers à Martigné-Ferchaud est également programmé.

Un déploiement de l'offre de transports soutenu par les entreprises

Afin de permettre de répondre aux besoins de nos entreprises, de leurs salariés et des habitants, le versement Mobilité est un levier financier essentiel pour assurer le déploiement de l'offre de transports collectifs.

La desserte des zones d'activités pour être au plus près des employeurs nécessite un soutien financier des entreprises du territoire, à l'instar des autres Communautés de communes. Cette participation financière concerne les entreprises de 11 salariés et plus, qui seront appelées à verser une contribution patronale fixée à 0,55 % de leur masse salariale, collectée par l'Urssaf. Cette contribution jouera un rôle central dans le fonctionnement du réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées.

Contactez nous

Pour tous renseignements sur la mise en place du réseau Mobilifées, **contactez nous via mobilites** ☐
rafcom Bzh
ou 02 99 43 64 87

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Fichier

[Guide Mobilifées](#) (.pdf - 13.17 Mo)